

576.

VILLE-SUR-IRON

(338 habitants. — à 62 kil. de Nancy).

<i>Chef-lieu d'arr.</i>	Briey à 21 kil.
<i>— de cant.</i>	Conflans à 7 kil.
<i>Bur. de poste.</i>	Conflans.
<i>Chemin de fer.</i>	
<i>Route nation.</i>	
<i>Route départ.</i>	
<i>Maire.</i>	Crépaux.
<i>Adjoints.</i>	
<i>Curé.</i>	Hennequin.
<i>Instituteur.</i>	Labriet.

Ville-sur-Yron



Titre :	Ville-sur-Yron
Autre titre :	Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 576
Auteur :	<u>Labriet</u>
Date :	1888
Formats :	10 f. ; in.4 image/jpeg
Source :	Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (576)
Droit :	Domaine public

20

Département de M^{me} la Moselle

Arrondissement de Briey.
Canton de Conflans

Commune de Ville-sur-Yron

1. — Comprise dans le Canton de Conflans, la Commune de Ville-sur-Yron a pour limites, au nord, la Commune de Jarny, Grotaumont; à l'est, la Commune de Bruxille; à l'ouest, les Communes de Braineville et de Hamonville; au sud, la Commune de Mart-la-Lour, qui appartient au Canton de Chambrey.

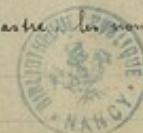
Elle se divise en deux sections : Ville-sur-Yron avec la ferme isolée de Grisiéret et la Ville-aux-Prés à laquelle on rattache l'écart de Cour-en-Pont et la ferme de La Grange.

Ville-sur-Yron est un petit village de 180 habitants, bâti presque entièrement sur la rive droite de l'Yron. Certaines de ses rues, à cause de leur pente raide, sont inaccessibles aux voitures.

Pièce superficie de 1130 hectares, dépendant à l'assec d'une plaine ondulée dont l'altitude moyenne est de 232 mètres environ. Si nous y trouvons, en général, des terres fortées et portant assez difficile à maintenir, celles du chef-lieu, dans certaines parties surtout, sont moins tenaces quoique d'un rendement supérieur. Certains cantons de la ferme de Grisiéret, pierrées à l'excès, sont peu favorables à la culture.

La Commune est traversée par le chemin de fer de Nancy à Longuyon et par la route N^o 52 bis. Elle possède aussi plusieurs chemins vicinaux bien entretenus, mais dont le réseau n'est pas encore complété.

2. — D'après le cadastre, les noms de lieux-dits de la Commune



sont les suivants:

(Norman le patois change le nom, on l'insigne entre parenthèses)

Hameau: Ville-aux-Cîrs (Ville-aux-prâs) au Cour au Pont.

Terme: Lagrange (Lagrigé) en Ligréens (Ligrière)

Bois: de Lagrange, de Ligréens, de la Rouge Cuypotte (...Rougequette)
un petit Bois (petit bois)

Champs: Côte Marquise (côte...), Vignotte (Vignotte), Sur la rivière (en la rivière), Labiane, Grand Monillon alsaut, Grand Rêve (...Rêvet), la Pièce, Baude de lard, Petite Rêve (petit Rêvet), Drailon, la Cornée (la cornaie)
Baie Brabant, Baie de l'énise, Petit-Hau (petit hant), Dernier (Dane
(dari...) la Baicaine, Sacignon (Sacignon), grandes Enteignes (...Enteignes)
le Bottin, Baie de la Vignotte (...Vignotte), le Cineur (Ceneur), la Crotte (Crotte)
terre rouge (rougetière), pré pourri (prâs pourri), Grummont, sur le
Moulin (en...), fond de l'avenant, Baie de l'avenant, la Croix au Champ (la croix)
les Ceris Noires (les murs tressés), la petite Banale (la pote boîte), les Poêles
Glandes (les glandes tressées), au Boné (au baan), Mort femme (mort femme),
Nouilly ^(Nouilly), Pièce des dix jous (...dix jous), Marchal (marchel), Petit
Fiche (petit fiche), piéce au Ventre, Ruisseau de Cocar (ruiss. de coca), der-
rière le Château (derri le châte), Hau du moue (Hau dan mou), les Re-
nards, le Patis (le paquis), la Randoise, le Tabac (le tobac), bout du champ
Pièce de l'Eang (...l'Eang), sur Nouilly (en Nouilly), la Pièce, en Sain-
viller (en sainviller), Renanchamp, au Contrain de la maison de ferme (au
cauchant de la meun...), le fond de l'orge (...l'orge), sur le pré d'Urb-

bain (sur le prâe...), à Urbain, près l'Eang (l'Eang), La rouge Cuypotte
(la Rougequette), le Seiche pré (le chodre prâe), fond d'Orbault, la pièce
devant, pièce du Bois (...du bois), la Marotte, pièce de la fontaine
(...fontaine), devant la Vigne (...vigne), Sur le ruisseau (sur le ruis.), sous
la vigne (sous la vigne), fond de la Curve, sur le Chemin de Bruville (sous
de Bruville), la Courté Buttemont, fond Longues (des longes), Ligrière,
pré Maugres (prâe...), au Pordson (au poëson), Bataille, à la Coriale
(à la Coriale), la baie Ville nœu (la baie...), la pièce Devrière la route
(derri...), la pièce de Conflans (...Conflans), devant Torey, petite garenne
(vidé...) le chêne (le chêne), le grès fiche, Rupt des prâs (...prâs), Renon
paquier, Baie des juilles, sur la Côte Chatillon (...côte...), Noyé, Côte de
Chatillon (côte...), Renon, Clavé (Clavé), sur Villor (en Villor), Baie de
Tiller (...Tillier), Crény, Tonner le loup (petit le loup), Corbier de Chiron
(contour...), la Corrée (la Corrée), le Bachon, Bon Guit (boi puech), au
Brenil (au Bren), Villor (villor), Hollé le fiche (...fiche), Cugnot (Cugnot),
la Herbin (la Herbinne), Rotu, Grand Pré (...prâs), Brenil de Lagrange
(Prae de Lagrigé), Prâe la Dame (prâs la Dame), Prâe d'Annon (prâs d'Annon),
devant Ortaumont (...Ortaumont), Rebipont, le Hennard (au da), Nouvelle
Hennard (nouve hennard), le long de Perpuit (...perpuit), Rayne sur Hessard (au Rayn),
Grand Rayn, le long de Collion, Rayne sur Segnon (au Rayn), Rayne sur
Rebipont (au Rayn), Langlois (Langlois), le long de Fontaine (...fontaine),
Fontaine (fontaine), Naçons, Côte de fontaine (côte de fontaine), Grand Den-
giron (au Dengiron), devant Collions (à Collions), la Gaillie, la Saule, Chêne-

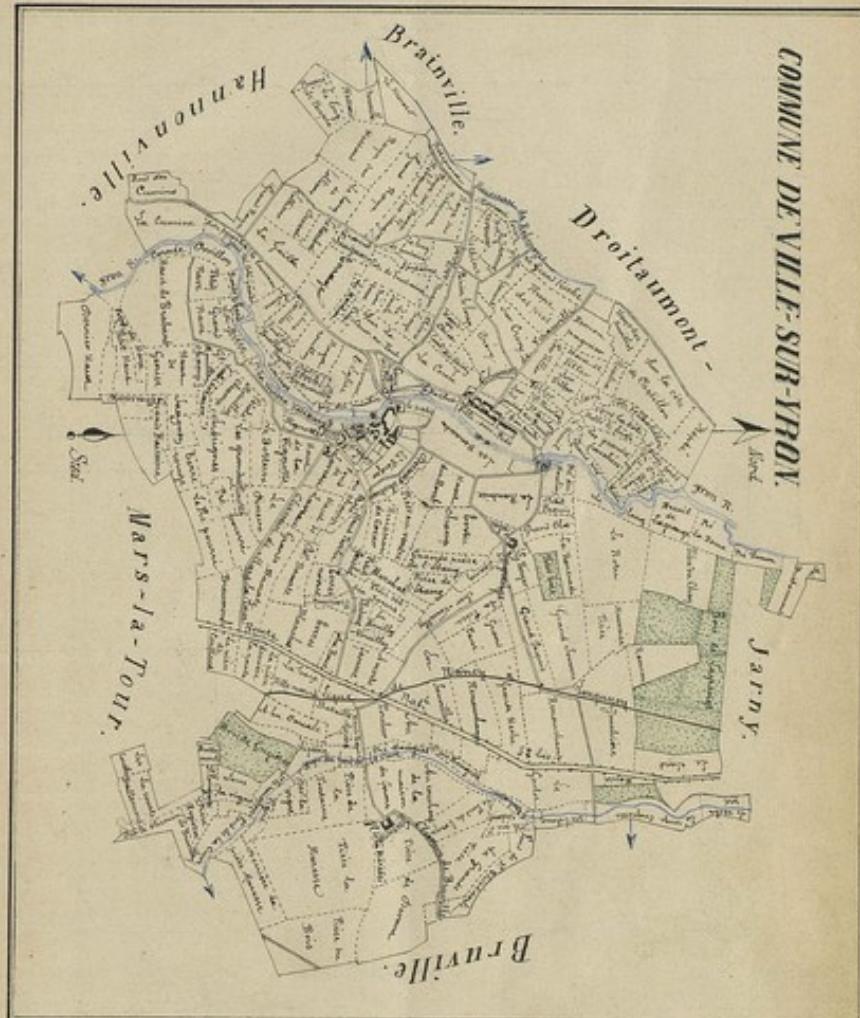
Braye, Crispé, Sur la Cour au Dom, Devant l'Eglise, les Quarrelles (les Quarrelles). Contour à l'heure (contour à l'heure). Magas Bouillot, Bayotte, Contour des Parelles (contour des Parèles), Géline, le Fourneau (le fourré), Côte Péroche (côte paroche), Cois des Cumines (Cois des Quemernes), les Cumines (les Quemernes), Son le Côte Péroche (des la côte paroche), Fricouet (fricouet), Rauereau, le Sard, Jondriére, Grand domme (... sonne), Marais baillé (baillé ...), la Promenade, Petit paguin (petit paguin), Spans des (l'Inquier), Verger, Grand paguin, Grand tasche, Grand Pané, Meuse, le Goulot, Renanchant.

Cuisseaux : de Rebépine et du fond de la Cuse.

La Commune est arrosée par la rivière d'Yron. Ce cours d'eau, qui sort de la Meuse, traverse la Commune d'Hannoville avant d'aller sur notre territoire où il coule en S. Ensuite au Nord-Nord-Est, sur une longueur de 5155 mètres. Il va débiter dans l'Aire, à Conflam, après avoir traversé presque le territoire de Famy-Droitaumont, où il reçoit le Longeau.

Sa pointe en forme en son amont, son lit, trop restreint entre ces rives, obstrué par les herbes, envahi par endroits, malgré les fauchements ou enragés après à diverses époques, n'en pas favorable à l'écoulement de cet eau; aussi, quoique ces dernières soient parfois bien basses pendant l'hiver, des pluies persistantes causent-elles débordements fort préjudiciables aux riverains, dans la saison des récoltes, mais pourtant sans action sensible sur le lit de la rivière.

La population de la Commune qui, en 1881, était de 333, n'est plus



depuis le rénombrement de 1886, qui ne 322 habitants.

Le faible écart qui existe entre ces deux chiffres peut être imputé au départ de plusieurs familles nombreuses qui sont, ailleurs s'établis dans d'autres villages, comme aussi à l'excédent des décès (11) sur les naissances (17) pour la période qui sépare les deux opérations.

Pendant le même laps de temps, 12 mariages ont été célébrés en mairie.

8^e — Le pays est essentiellement agricole.

Ocupés dès l'enfance aux travaux des champs, les habitants gagnent, en général, à ce rude labour, une condition vigoureuse, et le nombre des infirmes seraient bien faible si l'on faisait la part des accidents qui ont multiplié les cas.

Humble ouvriers, modestes cultivateurs, ils ont des traditions de frugalité, de rigoureuse économie, sachant d'ailleurs combien les intempéries gagnent leurs œufs, coûte d'efforts, et sacrifient en tous genres.

Les anciens surtout tiennent beaucoup à leur vieux usage, aussi bien qu'à leur croissance expéditionnelle.

Quelques exemples pris au hasard permettront d'en juger.

Il est d'usage, dans la localité, d'aller, le premier de l'an, dès le matin, souhaiter la bonne année à ses parents, et amis. Mais n'allez pas vous figurer qu'une femme,

par exemple, se présentera la première, le sabbat, sans une miette, même chez les plus modestes parents. La carrière le lui interdit, tout honnêtement parce qu'on attribue dans les familles, à la première visite reçue ce jour-là, une influence fâcheuse lorsque elle est faite par une femme ou par une fillette.

D'autres, toujours pour se conformer à l'usage et malgré l'avis contraire des médecins, refusent obstinément de renouveler la tête des jeunes enfants, sans la crainte d'enrouler de mire à leur santé, comme si la malpropreté était de quelque utilité pour la santé....

Et par quelques exceptions trop nombreuses encore pourtant, la population est laborieuse et cherche à arrondir son patrimoine. Cette préoccupation influe beaucoup, avec la négligence inavouable de quelques-uns qui se sont pour la plupart, ni les plus actifs ni les plus économiques, sur la fréquentation de la classe. Il n'en pas rare, en effet, en dépit de la loi sur l'obligation scolaire, de voir des enfants quitter l'école en mai pour ne'y rentrer qu'en novembre. Certains autres la quitteront définitivement dès l'âge de douze et même de onze ans. Tant

considération aventure pour la Commission éducative...

Le tableau suivant donnera une idée de cette fréquentation.

Population de la commune	Nombre d'enfants de moins de 15 ans qui, en 1886-87, ont fréquenté l'école pendant les mois de septembre à novembre	Total des élèves
	Nombre d'enfants de 5 à 12 ans d'après le recensement de 1886 à novembre 1888	Nombre de personnes ayant fréquenté l'école
322	43	35 42 41 41 36 31 31 29 18 5 19 36

Sous peine de suite des faits donnés aux tabelles ci-dessous généralement tenus en bon état, il faut bien reconnaître aussi que, malgré certains perfectionnements, la pratique en l'occurrence est à l'écart des principes d'un cours de la science, et les tendances semblent plutôt pour l'extension que pour l'amélioration. Il est vrai que le manque de chemins d'exploitation fait obstacle aux meilleurs volontés.

D'autre abordement qui est triennal, les jachères occupent encore une large place (plus de 100 hectares), car le manque d'engrais, j'entends d'engrais de ferme puisque les engrangés de Commerce ne sont pas employés, ne permet pas de demander à la terre une production continue par leur suppression complète. Quelques propriétaires pourtant, par l'usage des prairies artificielles, réduisent chaque année leur surface improductive. Par là, ils ont envie pour but de suppléer à l'inéficacité des prairies naturelles, par soi-disant d'ailleurs.

Aux 102 hectares de prairies naturelles, submergées pour la plupart, s'ajoutent, chaque année, environ 100 hectares de prairies temporaires, comprenant diverses sortes de plantes, permettant de donner plus d'estimations à l'élevage du bétail. dont l'abondance est la condition de toute bonne agriculture.

Le recensement opéré en vue de la statistique 1911 a donné les résultats suivants: espèces

chevaline	159	minimum
bovine	247	—
ovine	543	—
porcine	293	—
Caprine	9	—

11. Les céréales constituent la principale richesse agricole de Ville-sur-Upon. Soit du quart de son territoire (220 hectares environ) est consacré à la culture du blé. La récolte moyenne est d'environ 4200 hectolitres qui valent, au prix moyen des dernières années, environ 7500 francs. L'avoine, cultivée sur une surface à peu près égale, donne 7000 hectolitres, parce qu'elle rend à l'hectare plus que le blé.

En ajoutant les récoltes d'orge qui ont une importance moindre dans la fortune publique, on arrivera à un total de 11500 hectolitres pour la production totale de la commune, soit un moyen de plus 7000 hectolitres. La pomme de terre occupe environ 55 hectares, rendant en moyenne 1100 hectolitres, ce qui fait un total de 5500 hectolitres. Elle contribue pour une grande part à la nourriture des habitants en servant à engranger certains animaux.

Malgré la proximité de la sucrerie de Couflanc, la betterave qui est cultivée sur une étendue d'environ 40 hectares, son exclusivement à la nourriture du bétail.

Les légumes sont cultivés en jardin potager, comprenant 6 hectares environ, uniquement pour les besoins du ménage.

On ne trouve aucun plante industrielle, si ce n'est le chanvre cultivé, sur une petite étendue, par de rares familles, pour leur usage personnel seulement.

Les arbres fruitiers les plus répandus, après le pommier, sont le pommier et le poirier. toutefois les fruits ne sont pas livrés au commerce.

Les vignes méritent à peine une mention (1° 50), encore sont-elles bien souvent atteintes par les gelés, de sorte que les quelques vignes dont du village sont rarement récompensés de leurs fruits.

12. Dans ce pays où l'agriculture est l'unique ressource des travailleurs, le petit propriétaire et le cultivateur se présentent de cours mutuellement. En échange des labours donnés à ses terres, l'ouvrier donne au cultivateur le travail de ses bras toutes les fois que la façon à la main est nécessaire ou pour la réparation des biens. A ce propos, il est bon de rappeler que l'on conserve l'usage de rateler en engorger, sans paiement, les avoines du cultivateur chez qui l'on travaille, ce que l'on appelle dans le pays faire des corvées.

Mais le déserté de la main d'œuvre, le manque de bras, en la crise

que traverse l'agriculture française font sentir la nécessité de faire mieux en plus économiquement. Mais plusieurs fermiers dans l'exploitation en attestent, déprocurent les graduellement des instruments perfectionnés et déjà expérimentés. Quant à l'usage, à se syndiquer, on ne le veut pas : on craindrait d'avantage le voisin.

Tout le patrimoine, les coutumes diffèrent peu de celle des villages voisins. L'usage du parcours dans la vaine pâture, dans les terrains non clos, est interdit du 1^{er} mai au 1^{er} octobre ainsi que les journées de pluie.

Pendant cette période, chacun peut seulement conduire son bétail sur son terrain. Les enfants sont, dans tous les cas, chargés de ce soin et, par suite, débournés de leurs études une grande partie de l'année.
11: On aime pour la chasse à Ville-sur-Yron. Le pays, de resté, dépourvu de grands bois, n'en pas bien giboyeux. On trouve de rares lièvres et quelques oiseaux : la perdrix, la caille, l'alouette. Les renards, loups, sangliers sont plus rares encore. La saison froide amène aussi quelques oiseaux de passage.

En revanche, la pêche a davantage de partisans, sollicités plus par la qualité que par la quantité du poisson. Les principaux espèces qui l'on trouve dans l'Yron sont : le brochet, le perche, la carpe, la brème, la tanche, le silure, la randoise, l'ablette, le vénérin, le gongou, l'anguille, le chabot...

La Commune de Ville-sur-Yron a une population totale de 322 habitants.

Les archives de la mairie ne renferment aucun document relatif à l'origine et aux premiers temps du village, ce permettant de détailler l'histoire. Son nom Ville qui vient probablement de villa, indiquerait assez exactement qu'il s'agissait d'abord d'une grande propriété particulière composée de bâtiments et de terres rurales et située sur les bords de l'Yron, donc Ville-sur-Yron.

D'ailleurs Ville-sur-Yron et la Ville-ancêtre formaient au moins deux communes distinctes, ce n'en que vers 1810 qu'elles ont été réunies, sous l'avis favorable des conseils municipaux.

Il va bon à ajouter que, si, dans les actes de l'état civil remontant au XVIII^e siècle, il en souvent fait mention des seigneurs de Lagrange, Ville-sur-Yron et la Ville-ancêtre, cette simple qualification renvoie à ces personnes différentes, nous renseigne peu.

12: Dédicacée à St Gorgon, l'église paraît et doit être bien ancienne. Toutefois il n'existe dans la Commune aucun titre authentique de sa fondation, ou, toute de même, rien en bien dédié de son époque, sur ce point, à des probabilités. Ainsi il n'en déjà fait mention dans un acte de l'état civil dressé en 1622 (en dépôt en mairie). De plus, l'inscription qui est sur la cloche indique qu'elle fut dédiée en 1552, ce qu'il est bien difficile de croire que l'église soit au moins aussi ancienne.

ainsi elle daterait donc au moins du seizième siècle.

On peut donc une église des plus pauvres à tous égards; rien en effet ne mériterait une mention, tant l'aspect de chose commun.

16^e La nef unique n'a qu'une travée. Avec son murant, elle a l'aspect d'une salle rectangulaire plafonnée; on voit seulement deux l'ancien chœur où sont deux bien modestes chapelles, les galeries qui supportent le clocher.

16^e Les fenêtres sont cintrees et garnies de vitraux en verre blanc de faible valeur.

17^e La porte d'entrée en corde ou à deux vantaux non séparés; on ne peut imaginer plus simple!

18^e Les sculptures d'ailleurs pour toute faire défaut, tant au dehors qu'à l'intérieur, où l'on trouve aucun objet remarquable. Celle qui servait au culte se réservant à l'indispensable et n'ont pas même été peinte de valence.

19^e Le clocher qui s'affirme sur les galeries l'avant chœur, comprend une tour en maçonnerie peu élevée et surmontée d'un toit à quatre pans tenant lieu de flèche.

Il renferme une seule cloche portant cette inscription: A. de Gourcy. & de Barre. 1592. iste Gregorii ora pro nobis.

20^e Autrefois Ville-s.-Yron possédait un château qui a été démolie en 1830 et dont il ne reste plus que les deux ailes. Construit en 1762, par M^r de Montmorency, évêque de Metz, ce château fut

entré en possession par M^r de Chamillo, Siegneur de Ville-s.-Yron. Puis après l'émigration de ce dernier, il revint la propriété de M^r de Gourcy qui, en 1818, la revendit à M^r Tivon, propriétaire en la localité, dont la famille possède encore la majorité partie de la propriété.

21^e Il existe, sur le territoire de la commune, deux moulins à eau situés sur le cours de l'Yron l'un en à Ville-s.-Yron, et l'autre un peu en aval du hameau de Ville-aux-Pres.

En fait de légumes potagers, il n'y a réellement rien de bien intéressant à dire. À la vérité on pourrait établir une liste assez longue de proverbes, mais comme la plupart sont connus et répétés un peu partout, nous en citons seulement quelques uns choisis parmi ceux dont on fait le plus fréquent usage, en leur laissant, au besoin, la forme qu'on l'andonne dans le pays:

Cœur en peu à toutou perdre.

Bonne renommée sans miasme que cinture dorée.

Pauvreté n'en fait pas riche.

Tes effares vont comme on les moine.

Y faire bête le fé tant que le o chau.

On recolle ce qu'on a semé.

Qui ne bénis pas n'est pas.

Y va pas mieux avoir effare à Dieu qu'aux saints.

L'homme propose, Dieu dispose.

Quand on croit que le foie est dur.

Y faire aider une poire pour la seu.

Nourriture passe nature.

Un cheval bûlé on ne l'y revoie pas aux dents.

Bûlé in ieu pour avoir in bien.

Chacun pour soi, Dieu pour tout.

Ta où tu veux, mens où tu dois.

art.—Les archives de la mairie ne renferment aucune pièce vraiment importante. Comme documents anciens, il n'y a que la collection des actes de l'état civil remontant à 1694 et celle des actes de l'administration municipale qui date de 1790; mais ces collections paraissent assez incomplètes à l'origine.

Tille, 17 juillet, 1888.

Labey

COMMUNE DE VILLE-SUR-YRON.

